

# La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N°6 - JUIN 2015

## AGENDA

### CHSCT

- 01/07
- 17/09

### DIRECTOIRE

- 03/07
- 04/09

15/08

Lecture par les  
MousqueTextes  
(Cafétéria)

05/09

Saint Fiacre  
(Fête des  
jardiniers)  
(Les Vergers)

Du 19 au 20/09  
Journées du  
Patrimoine

22/09

Tournoi de foot  
Equipe de Sport  
Adapté

02/10

Conférence  
« Psychoses  
émergentes »  
(Amphi)

## Editorial



Le Projet d'établissement 2015-2019 du Centre Hospitalier La Chartreuse vise à fédérer les énergies de ses professionnels pour **mieux accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur parcours de soins, en santé mentale et psychiatrie.**

Il est le fruit d'un important travail collectif, réalisé en 2014, s'appuyant, selon des modalités variées, sur une méthodologie partagée et une réflexion-action participative associant les équipes médicales et soignantes, administratives, médicotechniques et techniques.

Il est la contribution du Centre Hospitalier La Chartreuse au Projet Régional de Santé, prolongeant le Contrat d'Objectifs et de Moyens liant l'établissement à l'Agence Régionale de Santé.

**Le Projet d'Etablissement 2015-2019** repose sur un projet médical, clef de voûte de l'ensemble, validé en 2013, dont la dynamique trouve sa source dans des contributions médicales ouvertes sur l'avenir, en réponse aux besoins des personnes souffrantes, à tous les âges de la vie.

Les axes du **Projet Médical et du Projet de Soins** s'efforcent de répondre aux besoins de la personne dans sa globalité. Ils intègrent toutes les étapes du parcours de soins, que ce soit l'urgence, les soins aigus, les soins spécialisés ou ambulatoires, les soins somatiques ou de réhabilitation.

Ils prennent en compte le fait que l'accompagnement des parcours de soins est élargi, pour de nombreuses personnes, au parcours de vie, en particulier pour les prises en charge au long cours ou méco-sociales.

**Le Projet d'Etablissement 2015-2019** donne sens à l'action individuelle et collective des professionnels en affirmant fortement les

valeurs partagées de réponse aux besoins des personnes vulnérables, au respect des droits et libertés, à la promotion de la bientraitance, et ce, quel que soit le mode de prise en charge, en hospitalisation ou ambulatoire, et même sans consentement aux soins, dans des situations particulières, sous le contrôle du juge.

**Le Projet d'Etablissement 2015-2019** comprend aussi des projets par domaines fonctionnels, avec pour chacun d'entre eux 7 axes prioritaires.

**Le Projet Qualité et Sécurité des Soins** invite toute la communauté hospitalière à progresser dans le management de la qualité et de la gestion des risques, en inscrivant des actions d'amélioration au plus près du terrain et du soin au quotidien, dans le respect en particulier des référentiels de certification et de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

**Le Projet Social** propose à ses professionnels, leurs représentants et l'encadrement, une démarche exigeante, valorisant le développement durable, le dialogue social et la qualité de vie au travail.

**Le Projet de Gestion** s'engage dans une démarche d'efficacité économique, en maintenant les grands équilibres budgétaires et financiers.

**Le Projet Logistique et le Schéma Directeur du Système d'Information** contribuent à rendre plus performantes nos organisations, pour un meilleur service rendu et une modernisation de notre système de santé sur les territoires.

**Le Projet d'Etablissement 2015-2019** n'oublie pas enfin que c'est l'humain qui donne sens à notre mission collective et au travail au quotidien, et que nous avons besoin de la confiance des personnes soignées et accompagnées, de leurs familles, et plus largement de la population, et, bien sûr, des financeurs, pour poursuivre à bien notre projet de santé et notre belle mission hospitalière.

De très bonnes vacances d'été à toutes et à tous !

**Bruno MADELPUECH**  
Directeur du Centre Hospitalier  
La Chartreuse

